



Déclaration de la FSU 19 au CDEN de la Corrèze du 13 avril 2015

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs, parents, élus, membres du CDEN,

Après les attentats tragiques qui ont frappé le pays, le monde du travail a défilé massivement pour défendre les principes de la République, la laïcité, la liberté d'expression. L'École a été particulièrement interpellée sur son rôle, sommée parfois de mieux remplir sa mission. Le système éducatif, laissé exsangue par une décennie de suppressions de postes, déboussolé par des réformes imposées contre l'avis des personnels, miné par des logiques budgétaires, confronté aux tensions sociales, peine à réaliser sa mission d'Institution de la République chargée d'inscrire chaque enfant dans un destin collectif et une culture commune partagés. Les incidents qui ont pu émailler, y compris dans les établissements scolaires, les marques de sympathie envers les victimes des attentats ont aussi conduit à poser certaines questions. Quelles raisons peuvent amener des jeunes à ne pas se reconnaître dans les valeurs de la République ? Quels sens ont les notions de fraternité, d'égalité pour des jeunes en butte aux discriminations, au chômage, vivant dans des quartiers ghettoisés, quasi abandonnés des pouvoirs publics ?

La crise que traverse notre pays revêt un caractère inédit : d'abord financière, elle est devenue économique, écologique, sociale, culturelle, politique et morale... Le malaise est grand, les perspectives lointaines... Les résultats des élections départementales, l'abstention massive des électeurs, l'ancrage du Front National dans les territoires sont la marque d'une profonde déception vis-à-vis du gouvernement, voire d'un éloignement devant toutes les formes de représentativité... La reprise se fait attendre, le chômage continue sa progression et touche particulièrement les jeunes les moins qualifiés et les femmes, les inégalités se creusent. La précarité, le sentiment de déclassement sont des situations bien réelles pour nombre de salariés. Et pourtant la France est un pays riche mais la situation dans laquelle nous nous trouvons est la conséquence de choix économiques assumés par le gouvernement en place et ses prédécesseurs. Une autre répartition des richesses, plus favorable aux salariés est plus que jamais d'actualité. L'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, et la création des emplois sont des préoccupations quotidiennes des salariés, du public comme du privé, que la FSU a une nouvelle fois portées dans la journée d'action et de grève du 9 avril.

Oui ! Dans la fonction publique, beaucoup d'agents se trouvent en situation de précarité : 20 % d'entre eux sont payés au niveau du SMIC et les nouvelles grilles pour la catégorie C sont loin d'apporter une réponse suffisante. Les politiques indemnitaires jouant contre l'emploi et les solidarités, elles aggravent les inégalités notamment entre les femmes et les hommes. Les professions qualifiées sont insuffisamment rémunérées. Cela se traduit par exemple par une crise de recrutement profonde pour les métiers enseignants. C'est pourquoi la FSU demande au gouvernement de mettre fin au gel du point d'indice et d'ouvrir sans plus attendre des négociations salariales. Le gouvernement objectera que notre situation économique ne le permet pas : c'est oublier un peu vite que 59% de la dette publique résultent de choix fiscaux favorables aux plus riches, de politiques de réductions des recettes et de la décision d'emprunter sur des marchés financiers à des taux d'intérêt excessifs mais aussi que les exonérations fiscales et la fraude fiscale grèvent le budget de l'État en provoquant les hausses d'impôt.

FSU-CORREZE

Brive : 26, avenue Guynemer, 19100 BRIVE. Tel / Fax: 05 55 86 19 59. Mail : fsu19@fsu.fr

Tulle : Place de la Bride 19000 Tulle. Téléphone 0555202775

<http://sd19.fsu.fr>

L'Éducation Nationale, priorité du chef de l'état, est prise dans cette tourmente. Les quelques milliers de postes créés, peu visibles sur le terrain, ne suffiront pas, loin s'en faut, à promouvoir une école de la réussite pour tous ! Les quelques emplois supplémentaires créés devraient donc financer outre la hausse démographique et le retour à une véritable formation initiale, l'Éducation Prioritaire. Sur ce dernier point, la refondation ressemble à une grande supercherie. En effet, il y a un an les enseignants de la Corrèze s'étaient bien investis dans les assises de l'éducation prioritaire. Nous pensions que nous allions enfin avoir les moyens de combattre les inégalités scolaires afin de faire réussir tous les élèves. Le constat que nous faisons aujourd'hui est d'une toute autre nature. La pilule est amère ! Très amère ! Le collège Rollinat et les écoles du secteur (Thérèse Simonet, Jean de la Fontaine...) sortent du périmètre de l'Education prioritaire. Au collège Jean Moulin classé en REP+, la dotation horaire globale effective est en baisse par rapport à la rentrée 2014. Du coup les dédoublements en sciences et technologies ainsi que les heures de soutien aux élèves en difficulté ne pourront pas être financés par cette dotation. Les écoles Jules Romains, Lucie Aubrac et Marie Curie se demandent où sont les améliorations qui étaient censées être apportées par le classement en REP+??? Vous avez en effet fait le choix, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de n'attribuer à l'école Lucie Aubrac qu'un demi-poste de maître supplémentaire pour tout le groupe scolaire et de fermer un poste classe à l'école Marie Curie. Cette fermeture sera transformée en un Maître supplémentaire aggravant ainsi les conditions de travail pour les élèves et pour les enseignants. Il n'y a véritablement pas d'apport nouveau. L'école Jules Romain n'a rien à envier aux autres puisque c'est le statu-quo.

Avec un solde positif de deux postes pour toute la Corrèze, la priorité au primaire a bonne mine dans notre département. Par ailleurs, 9 postes seront supprimés dans les établissements du second degré ; quant à l'académie ce ne sont pas moins de 25 postes qui vont disparaître ! La rentrée 2015 se prépare donc dans des conditions très difficiles. Malheureusement, nous ne nous attendons pas à un allègement des effectifs dans nos classes, car la question de fond de la réussite scolaire de tous les élèves n'est pas toujours mise en adéquation avec les moyens nécessaires pour y parvenir. La politique de recherche à tout prix de gisements d'efficience est toujours à l'œuvre au ministère.

Le projet de réforme du collège est à ce titre emblématique. Alors qu'une réforme du collège devrait se fonder sur un investissement important sur les plans matériel, humain, pédagogique et de formation des personnels, le projet s'inscrit dans un redéploiement des horaires des élèves, une mise en concurrence des établissements et des disciplines. Ce projet de réforme est en l'état inacceptable, car il ne répond pas aux difficultés rencontrées sur le terrain. Bouleverser les structures n'est pas une fin en soi ni une garantie de succès. Ce texte remet clairement en cause le fonctionnement du collège : les établissements pourraient modifier pour des classes ou pour tout l'établissement les horaires de n'importe quelle discipline à chaque niveau à la seule condition de respecter le volume global d'une discipline sur l'ensemble du cycle IV (5è-4è-3è) et le total horaire-élève de chaque niveau. Il pourrait ainsi, par exemple, diminuer les horaires de mathématiques en 4ème pour augmenter d'autant l'horaire de 5ème... obligeant une autre discipline à « abandonner » une heure en 5ème pour ne pas dépasser l'horaire global des élèves. La décision en reviendrait au CA, après avis du conseil pédagogique. Qu'advient-il des élèves qui changent d'établissement au cours d'un cycle ? L'autonomie de l'établissement prônée est en fait celle du conseil pédagogique et donc celle du chef d'établissement. Elle conduira à une mise en concurrence des disciplines et des établissements et accroîtra les inégalités sociales et scolaires au nom de « *l'adaptation au public* ».

Convaincus de la nécessité d'une évolution du collège, nous voulons avant tout une amélioration des conditions d'études pour les élèves et de travail pour les personnels. La réussite des élèves se joue avant tout dans la classe !!!

FSU-CORREZE

Brive : 26, avenue Guynemer, 19100 BRIVE. Tel / Fax: 05 55 86 19 59. Mail : fsu19@fsu.fr

Tulle : Place de la Bride 19000 Tulle. Téléphone 0555202775

<http://sd19.fsu.fr>